



Kommunale Infrastruktur
Infrastructures communales
Infrastrutture comunali



Collecte et recyclage des matières plastiques provenant des ménages

Recommandation générale aux communes

Etat: septembre 2014

Organisation Infrastructures communales OIC, une organisation de l'Union des villes suisses et de l'Association des communes suisses, www.kommunale-infrastruktur.ch

Organisation faîtière des organisations suisses de recyclage Swiss Recycling; www.swissrecycling.ch

Association suisse des exploitants d'installations de traitement des déchets ASED, www.vbsa.ch

L'organisation Infrastructures communales OIC, l'organisation faîtière des organisations suisses de recyclage Swiss Recycling et l'Association suisse des exploitants d'installations de traitement des déchets ASED se déclarent en faveur des activités ayant pour but un recyclage ciblé des matières plastiques. Dans l'économie suisse du recyclage, les collectes séparées des déchets comme base d'un recyclage de qualité se sont avérées efficaces.

C'est pourquoi les trois organisations actives dans l'économie de la récupération et du recyclage recommandent dans leurs réflexions sur les collectes de matières plastiques provenant des ménages, en sus de la collecte des bouteilles de boissons en PET déjà en place, de fonder en un système uniforme au niveau national la collecte séparée d'autres bouteilles en plastique avec couvercle, un système qui se base sur les initiatives de quelques grands commerces de détail.

La collecte des matières plastiques mixtes doit être abandonnée.

L'organisation Infrastructures communales OIC, une organisation de l'Union des villes suisses et de l'Association des communes suisses, l'organisation faîtière des organisations suisses de recyclage Swiss Recycling et l'Association suisse des exploitants d'installations de traitement des déchets ASED ont discuté en juillet 2014, avec des associations spécialisées dans le recyclage ainsi qu'avec des représentants des cantons et du commerce de détail (Migros et Coop), des tendances et des développements dans le domaine de la collecte des matières plastiques provenant des ménages et ont convenu de faire les recommandations suivantes aux milieux concernés:

But: Collecte séparée des bouteilles en plastique en vue de leur recyclage

Les trois associations recommandent – outre la collecte des bouteilles de boisson en PET qui s'est d'ores et déjà avérée efficace – la collecte séparée des bouteilles en plastique recyclables avec couvercle provenant des ménages, qui est actuellement la seule à faire l'objet d'une collecte supplémentaire.

Une collecte de plastiques mixtes provenant des ménages, au moyen par exemple d'un sac en plastique, est considérée par les trois associations comme n'étant pas adéquate pour un recyclage efficace du point de vue écologique. Un tel système serait en effet en contradiction avec la stratégie établie de la collecte la plus sélective possible des matières premières secondaires.

Collecte mise en place d'abord par Migros et Coop

La collecte généralisée des bouteilles en plastique déjà mise en place par Migros et lancée par Coop donne un signal remarquable dans ce contexte et montre que le commerce de détail est d'accord d'assumer ses responsabilités. Pour la collecte effectuée par Migros et Coop, il est d'ores et déjà possible d'utiliser des systèmes logistiques existants et de maintenir à un niveau relativement bas les coûts supplémentaires générés par la collecte des bouteilles en plastique.

Cela étant, tous les commerces de détail ne peuvent pas exploiter de la même manière de telles synergies au niveau des transports, de sorte que les coûts de la collecte qu'ils doivent assumer eux-mêmes se situent au même niveau que pour les communes.

Les communes peuvent collecter de manière complémentaire

Il est important que les communes et les villes informent sur les possibilités existantes de reprise des bouteilles en plastique utilisées par les ménages, par exemple dans un compass du recyclage ou un calendrier de collecte des déchets. Les villes, les communes et les associations peuvent en outre également proposer la collecte de bouteilles en plastique avec couvercle en tant que prestation de service facultative pour leurs habitants.

Ceci n'est toutefois judicieux que dans des centres de recyclage surveillés. L'expérience montre que la qualité de la matière plastique collectée aux points de collecte non surveillés est trop mauvaise pour un recyclage des matériaux.

Un modèle de collecte uniforme pour toute la Suisse en lieu et place d'une variété de systèmes qui ne peut que déconcerter

Pour la collecte de matières plastiques provenant des ménages, il convient de mettre en place dans toute la Suisse un modèle simple et compréhensible, qui fonctionne partout de la même manière. Dans la société mobile qui est la nôtre aujourd'hui, les ménages sont habitués aux autres collectes séparées dans le domaine des emballages.

La forte motivation que l'on constate dans la population suisse pour ce qui est du tri des déchets ne doit pas être compromise par des réglementations inutilement compliquées et une pléthore d'offres différentes dans le domaine du recyclage des matières plastiques. Ce n'est que de cette manière qu'il sera possible de mettre en place un recyclage de qualité des matières plastiques, qui ait une plus-value écologique et qui contribue à fermer le cycle des matériaux.

Trouver le financement

Les premières expériences faites dans ce domaine montrent que les communes et les villes doivent prendre en charge des coûts de près de Fr. 500.- ou plus par tonne collectée séparément dans le cadre d'une collecte complémentaire de matières plastiques provenant des ménages. Il n'existe encore aucune solution spécifique au niveau du financement pour couvrir ces coûts. Les communes doivent pour l'instant financer ces derniers via la taxe de base sur les déchets.

Si la population devait exprimer un besoin clair d'une collecte communale de bouteilles en plastique avec couvercle et qu'en conséquence de plus grandes quantités devaient être collectées par les communes, les acteurs impliqués devraient s'entendre afin de trouver et de convenir de solutions de financement adéquates.

Informations complémentaires:

Organisation Infrastructures communales OIC, www.kommunale-infrastruktur.ch

Alex Bukowiecki, directeur, tél 031 356 32 42; info@kommunale-infrastruktur.ch

Organisation faîtière des organisations de recyclage suisses Swiss Recycling; www.swissrecycling.ch

Patrik Geisselhardt, directeur, tél. 044 342 20 00; info@swissrecycling.ch

Association suisse des exploitants d'installations de traitement des déchets ASED, www.vbsa.ch

Robin Quartier, directeur, tél. 031 721 61 61; mail@vbsa.ch